

Suivant les articles L.2121-7, L2121-9 à L2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les membres du Conseil d'Administration du CCAS, suite aux élections municipales de 2020 se réuniront à huis clos à la mairie d'Authezat, vendredi 31 juillet 2020 à 19 heures conformément aux convocations du 23 juillet 2020.

Est inscrit à l'ordre du jour : Installation du Conseil d'Administration ; Election du vice-président ; Compte administratif et compte de gestion 2019 ; Budget primitif 2020 ; questions diverses.

Séance du 31 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le trente-et-un juillet à 19 heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre METZGER, Président.

Date de la Convocation du Conseil d'Administration : 23 juillet 2020.

Présents : Mesdames Alexandra JARRIGE, Eliane BONNEVIALE, Odile LAUBY, Marie-Paule BRESSOULALY, Nicole AURAND, Messieurs André FEUNTEUN, David ESPECHE ;

Excusée : Madame Ornella MIMY

Procuration : de Madame Ornella MIMY à Madame Alexandra JARRIGE

Secrétaire de séance : Madame Alexandra JARRIGE.

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, adopté à l'unanimité, le Conseil d'Administration aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.

2020/002 – INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président, informe l'assemblée que lors de la séance du conseil municipal du 30 juillet 2020, le nombre de membres fixé pour siéger au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social (CCAS) a été fixé à huit, (4 membres élus et 4 membres nommés).

Il donne lecture de la liste des membres élus :

- Madame Alexandra JARRIGE,
- Monsieur André FEUNTEUN,
- Madame Ornella MIMY,
- Monsieur David ESPECHE.

Il donne aussi connaissance à l'assemblée de l'arrêté du 30 juillet 2020, portant nomination des membres nommés pour siéger au conseil d'administration pour la durée du nouveau mandat du conseil municipal :

- Madame Eliane BONNEVIALE,
- Madame Odile LAUBY,
- Madame Marie-Paule BRESSOULALY,
- Madame Nicole AURAND.

Délibération : affichée le 06/08/2020

transmise au Préfet le xx/xx/2020

CANDIDATURE D'UN VICE-PRESIDENT

Le président informe l'assistance de la candidature de Madame Alexandra JARRIGE au siège de vice-président du CCAS.

2020/003 – ELECTION DU VICE-PRESIDENT

Le président invite le nouveau conseil d'administration à procéder à l'élection de son vice-président qui présidera le conseil d'administration en l'absence du Maire, Président de droit.

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne		9
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code électoral	-	0
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	=	9
Majorité absolue		5

A obtenu : Madame Alexandra JARRIGE, neuf voix (9).

Madame Alexandra JARRIGE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée vice-présidente, et a été immédiatement installée.

Délibération : affichée le 06/08/2020

transmise au Préfet le xx/xx/2020

2020/004 – COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Madame Alexandra JARRIGE est élue présidente pour l'examen du compte administratif 2019.

Ce dernier est adopté à l'unanimité.

Il fait apparaître un résultat global excédentaire au 31/12/2019 de 504,00 euros en section de fonctionnement.

Délibération : affichée le 06/08/2020

transmise au Préfet le xx/xx/2020

2020/005 – COMPTE DE GESTION 2019

Le compte de gestion établi par le percepteur présentant le même résultat final que le compte administratif est adopté à l'unanimité.

Délibération : affichée le 06/08/2020

transmise au Préfet le xx/xx/2020

2020/006 – BUDGET PRIMITIF 2020

Le Président présente aux membres du Conseil d'Administration le projet de Budget Primitif 2020.

Après examen détaillé, le budget du CCAS est adopté à l'unanimité.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 3 882,53 euros en section de fonctionnement.

Délibération : affichée le 06/08/2020

transmise au Préfet le xx/xx/2020

Adoption des délibérations n°2020-002 à 2020-006

Fin de la séance à 19 heures 50.

Le Président,



Pierre METZGER.